

# La lettre d'info aux professionnels de santé du Roannais

La lettre qui nous rassemble

n°5



## LE MOT DU DIRECTEUR

Sur les onze premiers mois de l'année, l'activité du centre hospitalier augmente d'une façon significative, notamment dans les disciplines suivantes :

- chirurgie orthopédique, urologique, ophtalmologique, ORL, vasculaire, stomatologie et viscérale : + 8,8 % d'entrées en hospitalisation complète et + 17,9 % en chirurgie ambulatoire,
- chirurgie gynécologique : + 21,5 %,
- hospitalisation à domicile (HAD) : + 95,6 % (soit 400 prises en charge contre 200 l'année dernière), avec le développement de l'activité sur les antennes (Charlieu, Thizy-les-Bourgs, Côte Roannaise, St-Just-en-Chevalet),
- stagnation globale de l'activité en médecine, avec toutefois des hausses en neurologie du fait de la création de l'unité de soins intensifs (près de 500 entrées fin novembre et 50 thrombolyses réalisées),
- activité de dialyse : + 7 %

L'intégration d'Aurélia en tarif global est effective depuis mi-septembre 2016, avec la participation de médecins libéraux et salariés.

### Les projets à venir :

- ouverture le 2 janvier 2017 d'un service de médecine post-urgences – situé au deuxième étage du bâtiment de médecine (19 lits en hiver et 8 lits ensuite),
- développement de l'activité d'ophtalmologie avec l'arrivée d'un nouvel assistant spécialiste
- développement d'une activité de chirurgie de l'obésité avec le retour du Dr. Joël DA BROI, qui avait initié la filière dans l'établissement en 2013/2014
- installation de nouveaux postes de dialyse (quatre), en septembre prochain.
- ouverture de 3 lits d'EHPAD temporaire à Bonvert et 1 lit d'EHPAD à Aurélia (janvier 2017).

### Arrivée des nouveaux praticiens :

**Dr. Romain CHOVELON** – centre de détention  
**Dr. Mehran AUCKBURALLY** – ophtalmologie  
**Dr. Marine BAGOU** – pédiatrie  
**Dr. Xavier SUQUET** – pédiatrie  
**Dr. Alexandru SAVU** – urgences  
**Dr. Rémi MALHOMME** – urgences et réanimation  
**Dr. Aude GROGNET** – chirurgie vasculaire  
**Dr. Hélène CLAUSON** – hygiène/gestion des risques  
**Dr. Mylène DRUGUET** – CPEF  
**Dr. Asmae SAOUD EL BOURACHDI** – oncologie



Du fait du développement des activités médicales et chirurgicales d'une part et des efforts de réorganisation d'autre part, **le centre hospitalier va mieux.**

Il a même retrouvé un équilibre budgétaire (situation comptable à fin septembre), après plusieurs années d'importants déficits. Il devrait dégager un léger excédent en cette fin d'année.

**C'est bien sûr une bonne nouvelle pour l'hôpital qui va retrouver des marges de manœuvre lui permettant de financer ses ambitions légitimes au service d'un territoire.**

Bonne lecture pour ce nouveau numéro de la lettre d'info et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

**Dominique HUET - Directeur**

# NUMÉRO SPÉCIAL : L'OFFRE DE PSYCHIATRIE À L'HÔPITAL DE ROANNE



Dr. Dominique STRAUB  
Chef du pôle Psychiatrie



Dr. Laurence TALICHET  
Chef de serv. psychiatrie intersectorielle



Dr. Fabrice MOSCHETTI  
Chef de serv. pédopsychiatrie

## ◆ En psychiatrie adulte : une offre riche pour répondre aux différentes situations

Le pôle psychiatrie adultes de l'hôpital de Roanne a pour champ territorial d'intervention le nord du département de la Loire.

### ● L'offre de soins en psychiatrie adulte de Roanne

Depuis septembre 2012, toutes les unités extra et intra hospitalières ont déménagé du site de Bonvert, pour s'installer sur un seul site, au 81-83 rue de Charlieu, en face de l'hôpital.

Le pôle regroupe deux secteurs de psychiatrie adulte (42G01 et 42G02) et comporte :

- le centre médico-psychologique : centre de consultations ambulatoires
- un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP)
- deux hôpitaux de jour
- deux services d'hospitalisation complète

Les soins reposent sur une **approche globale de la personne** dans **ses dimensions bio psycho-sociales** : après évaluation, un projet de soins est élaboré avec le patient. Il utilise les lignes de soins disponibles dans les différentes unités et il évolue avec le temps pour être au plus près de la demande. Les besoins sont différents selon le temps de la maladie. Plus les symptômes sont importants, plus la maladie tient une place dans le psychisme de la personne malade. Plus les soins sont précoces, meilleur est le pronostic fonctionnel. Plus les épisodes pathologiques se multiplient, plus les hospitalisations sont longues.

### ▶ Une activité d'électroconvulsivothérapie

(ECT - 6 séances / semaine)

Depuis 2016, l'ECT est proposée à partir de l'unité de soins d'hospitalisation continue aux patients souffrants de troubles de l'humeur sévère ou de pathologie pharmaco résistante.

Unités sectorielles

### \* Comment s'organise la prise en charge au CMP ?

Nous accueillons les adultes de la région roannaise, à partir de 17 ans. Le premier contact se fait sans rendez-vous, par une première évaluation par infirmière d'orientation, du lundi au vendredi, de 9h à 17h au 04 77 44 32 80 ou 81. Les familles peuvent être reçues pour parler des difficultés rencontrées avec un membre de leur famille, en rupture de soins ou pour l'amener aux soins. Les soins proposés peuvent être des consultations médicales, psychologiques, des séances de psychothérapie individuelles ou de groupe, des entretiens de soutien infirmier, des visites à domicile d'infirmier.

### \* L'hospitalisation à temps complet (2 unités de 25 lits)

**Elle peut se faire dans le cadre des soins libres, avec hébergement en continu.** Après consultation, sur prescription médicale, le patient peut être hospitalisé à sa demande. La durée moyenne d'un séjour est de 17 jours. Les soins libres représentent plus de 80% des séjours.

**Elle peut également être organisée sous le régime des soins avec restrictions de liberté en hébergement continu.** Ils permettent l'accès aux soins pour des personnes dont l'état mental ne leur permet pas (temporairement) de le demander. Ces soins sont règlementés par la loi du 5 juillet 2011 et sont sous contrôles administratifs et judiciaires.

### \* L'hospitalisation de jour (2 unités de 20 places)

**Les soins peuvent également être dispensés en hospitalisation à temps partiel :** pendant un temps, des soins médiatisés peuvent être proposés en hôpital de jour en suivant le projet de soins personnalisé du patient.

### \* Le centre de thérapies familiales

La thérapie familiale s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent chercher ensemble des solutions aux difficultés, aux souffrances d'un ou plusieurs membres de la famille, qu'ils soient enfants, adolescents ou adultes. Le travail est axé sur la communication, en aidant les familles à s'écouter, à se parler autrement, à repérer les choses positives, à prendre conscience de leurs ressources pour inventer leurs propres solutions et à tester de nouvelles situations.

Les familles doivent effectuer directement les démarches auprès du centre de thérapie au 04 77 44 36 20. Un premier rendez-vous téléphonique sera fixé avec un thérapeute, puis un second entretien suivra au centre de thérapie. Le centre est ouvert le mercredi et le vendredi.

### \* Les soins psychiatriques non programmés (SPNP)

Une équipe pluridisciplinaire répond aux urgences psychiatriques, sur demande des services hospitaliers. Les avis spécialisés sont réalisés après une évaluation infirmière par le psychiatre.

Chaque demande doit être d'origine médicale. L'évaluation initiale est ensuite réalisée par l'équipe infirmière.

### \* Le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP)

Le CATTP est une unité d'accueil thérapeutique intersectorielle pour des patients suivis en psychiatrie adulte. Il vise à favoriser et maintenir une existence autonome pour les patients qui souffrent de difficultés psychiques impactant leur vie quotidienne.

Une prise en charge groupale à travers des médiations thérapeutiques et des temps d'accueil sont pratiqués par une équipe pluridisciplinaire.

L'entrée au CATTP se fait sur indication du médecin psychiatre ou du psychologue qui suit le patient. Basée sur le volontariat, la personne s'engage à venir régulièrement.

### \* La réhabilitation psycho-sociale

Cette unité s'intéresse aux liens éventuels entre le niveau clinique, le niveau cognitif et le niveau social des patients psychiatriques. Les soignants s'appuient sur la psycho-éducation, la remédiation cognitive et l'entraînement des habiletés sociales pour faciliter une réappropriation de leur parcours de vie.

En pratique, le but est de faciliter leur réinsertion sociale.

Ces groupes sont ouverts à tous les patients de la psychiatrie adulte sur prescription médicale.

### \* L'unité de psychiatrie de liaison (UPLI)

L'équipe pluridisciplinaire de l'UPLI intervient dans les différents services de l'hôpital (hormis la pédiatrie, la maternité et le centre de détention). Cette équipe mobile intervient selon trois axes :

- avis médical spécialisé, soutien psychologique pour le patient et/ou la famille, psychothérapie)
- activités de liaison (soutien d'équipe, animation de groupes de parole)
- activités de prévention (sensibilisation des équipes à la clinique psychologique et psychiatrique).

Chaque demande doit être d'origine médicale et interne à l'établissement. L'évaluation initiale est ensuite réalisée par l'équipe infirmière.

### \* L'unité mobile de psychiatrie du sujet âgé (UMPSA)

L'objectif est de proposer une alternative aux hospitalisations en intervenant le plus précocement possible sur la souffrance psychique de la personne âgée pour anticiper l'émergence des troubles psychiatriques, psychoaffectifs et/ou psychocomportementaux. L'unité intervient sur l'extra-hospitalier, principalement au sein des EHPAD. D'autres actions sont effectives : appui aux équipes d'EHPAD et actions de formation.

L'unité travaille en collaboration avec l'équipe mobile gériatrique (EMG) extra-hospitalière. Pour contacter l'UMPSA, une demande doit être adressée au préalable à l'EMG (tél : 04 77 70 27 33 | fax : 04 77 23 71 46).

Le médecin traitant doit également donner son accord.

Le patient doit être informé et consentant à l'intervention de l'UMPSA.

### \* L'unité mobile de psychiatrie de précarité (EMPP)

*(projet en cours)*

En lien étroit avec le dispositif de permanence d'accès aux soins de santé (PASS) et l'équipe de rue de l'association Rimbaud, elle aura pour but d'effectuer l'approche en santé mentale et l'accès aux soins mentaux des personnes précaires (demandeurs d'asile...) en se rendant à leur domicile. Elle répond à une demande du conseil local de santé mentale du roannais.

## \* Equipe de soins psychiatriques intégrée au centre de détention

- Une unité de soins psychiatrique intégrée dans l'équipe somatique et assure le suivi des pathologies psychiatriques et l'approche en santé mentale des 580 personnes détenues.
- Une unité spécialisée dans la prise en charge des auteurs de violence sexuelle (160 personnes) assure au sein du centre de détention spécialisé, une évaluation des patients et propose des suivis pluri-professionnels (psychiatre, psychologue, psychomotricien, infirmier, assistante sociale) individuels et groupaux. Cette unité s'inscrit dans le plan de prévention de la récidive, elle a pour but de favoriser une évolution maturante de la personne sous main de justice et de préparer le retour dans la société.

## \* Plateforme référentielle pour la prise en charge ambulatoire des auteurs de violences sexuelles

En lien avec le centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles, un dispositif spécialisé au sein du CMP, a pour but d'accueillir, d'évaluer le patient sous main de justice de façon globale, et de proposer un projet de soins pour les équipes de soins avec une réévaluation régulière et participation à des soins individuels et groupaux.

### ● Une équipe pluridisciplinaire au service des patients

8 médecins psychiatres, 2 internes et 1 médecin généraliste, 64,4 infirmiers, 11 aides-soignants, 11 psychologues, 4 assistantes sociales, 2,5 ergothérapeutes, 5 secrétaires, 1 hôtesse d'accueil.

Les équipes infirmières sont encadrées par quatre cadres de proximité et l'encadrement est sous la responsabilité d'un cadre supérieur. L'équipe pluridisciplinaire assure des consultations et des prises en charge individuelles et groupales.

## ◆ La prise en charge en pédopsychiatrie

### ● Qu'est-ce que le service de pédopsychiatrie de Roanne ?

Les familles sont d'abord reçues au centre médico-psychologique (CMP), porte d'entrée du service. S'associent au CMP :

- deux antennes de consultation, l'une à Charlieu et l'autre à St-Just-en-Chevalet ;
- deux centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), pour enfants et adolescents ;
- deux hôpitaux de jour, l'un pour des enfants âgés de moins de 6 ans, l'autre pour des enfants ayant entre 6 et 12 ans.

Nous accueillons des enfants et adolescents du bassin Roannais, jusqu'à 17 ans pour une première consultation, présentant un trouble mental selon la définition de l'OMS. Les accompagnements peuvent se poursuivre jusqu'à la majorité du patient. Différents soins ou rééducations sont proposés, en individuel (psychothérapie, entretiens infirmiers, orthophonie, thérapie ou rééducation psychomotrice) ou en groupe (groupes médiatisés, CATTP, psychodrame psychanalytique de groupe). Une large place est faite aux parents, aux familles (consultations familiales thérapeutiques).

### ● Comment adresser une famille ?

Il suffit sur votre indication de proposer aux parents de nous joindre. Les demandes sont prises en compte par nos secrétaires puis évaluées par un médecin, différent selon l'âge des enfants. Une date d'entretien sera proposée, la première consultation est le plus souvent médicale mais la famille, selon les motifs évoqués, peut aussi être reçue par un infirmier, un éducateur ou un psychologue.

### ● Que faire face à une situation urgente ?

Les urgences cliniques réelles sont heureusement peu fréquentes mais elles existent. Il est possible dans ce cas :

- d'adresser directement l'enfant aux urgences pédiatriques, nous interviendrons ensuite à la demande des pédiatres ;
- de nous joindre en journée pour un avis téléphonique<sup>1</sup>.

Le plus souvent, « l'urgence » est dans la demande de consultation.

### ● Existe-t-il d'autres structures spécialisées ?

Oui, il s'agit :

- du CAMSP<sup>2</sup> qui accueille les enfants de moins de 6 ans ;
- du CMPP<sup>3</sup> pour les plus grands avec une orientation du côté des troubles spécifiques des apprentissages ;
- de la maison des adolescents<sup>4</sup> (MDA) qui reçoit autant les adolescents que les parents (même seuls !)

### ● Existe-t-il un délai pour consulter au CMP ?

Oui et cela partout en France, la pédopsychiatrie publique connaît un accroissement considérable de son activité et le nombre d'enfants suivis au niveau national a plus que doublé en quinze ans. Nous ne souhaitons pas pour autant en rester à ce constat, raison pour laquelle avec des confrères médecins généralistes nous avons créé en 2010 un dispositif permettant de renforcer les soins de proximité en santé mentale : le SAMEAD<sup>5</sup>. Ce service n'existe pour l'instant que sur quatre communautés de communes mais il pourrait se développer sur votre secteur si vous le souhaitez. Contactez-nous !



Les Iris, boulevard J.-B. Clément

<sup>1</sup> Secrétariat des Iris : 04 77 44 31 70

<sup>2</sup> Secrétariat CAMSP : 04 77 72 38 66

<sup>3</sup> Secrétariat CMPP : 04 77 72 38 66

<sup>4</sup> MDA : 09 83 78 78 05 ou 07 61 07 01 03

<sup>5</sup> Service d'aide multi professionnelle pour enfants et adolescents en difficulté : 06 01 22 74 41